

**Vlaet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



08151830

DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 12 SEP. 2008

Pr le Greffier
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 458.059.437

Dénomination

(en entier) : **Fondation Regout**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue de la Vecquée 38, 5000 Namur

**Objet de l'acte : Modification de la dénomination sociale-Changement de domicile-
Nomination d'administrateurs**

-Assemblée générale des membres du 6 mai 2007

Le mot "Fondation" ne pouvant plus figurer dans la dénomination sociale d'une A.S.B.L., il est proposé de modifier la dénomination sociale de l'A.S.B.L. Fondation Regout en Association Familiale Regout. Les membres approuvent cette nouvelle dénomination à l'unanimité.

-Assemblée générale des membres du 6 mai 2007

Les administrateurs de l'A.S.B.L. sont les suivants :

Octave Regout

Norbert Regout

Michel Regout

Jean-Marc Regout

Les membres approuvent ces nominations à l'unanimité.

-Assemblée Générale du 4 mai 2008

Le siège social de l'A.S.B.L. est transféré à l'adresse suivante : Château de la Pairelle, à 5100 Wepion. Les membres approuvent ce nouveau domicile à l'unanimité.

Jean-Marc Regout, Administrateur - Secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature